

Approche « Climate Engagement with Outcome » d'AllianzGI

fr.allianzgi.com

Réservé aux
investisseurs
professionnels

En quoi le lancement de l'approche Climate Engagement with Outcome (CEWO) s'inscrit-il dans le cadre plus vaste de l'investissement durable chez Allianz Global Investors ?

Nous nous sommes engagés sur la voie de l'investissement durable il y a 20 ans et avons figuré parmi les premiers signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UN PRI) en 2007. Nous sommes convaincus que l'investissement durable peut générer des performances positives non seulement pour nos clients, mais aussi pour la communauté au sens large.

Nous cherchons à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tout au long de notre chaîne de valeur d'investissement, afin de mieux gérer le risque et de générer une performance durable. Les investisseurs n'ont pas tous les mêmes objectifs ni les mêmes besoins, c'est pourquoi nous proposons un large éventail d'approches dans nos processus d'investissement durable, répondant à différents niveaux d'intégration ESG et aux préférences. Cela nous permet d'optimiser les décisions d'investissement de nos clients, tout en ayant des bienfaits pour la société dans son ensemble.

AllianzGI propose une approche des risques ESG importants (ESGI), en marge d'une offre de produits d'investissement durable en trois dimensions : durabilité, alignement sur les ODD et impact.

ESGI se concentre sur la prise en compte des risques en intégrant les principaux risques ESG à ses analyses d'investissement, sans pour autant restreindre son univers d'intervention. Les investissements alignés sur les ODD ont vocation à contribuer à des changements environnementaux et sociétaux positifs alignés sur un ou plusieurs ODD, tandis que les investissements d'impact ambitionnent d'avoir une incidence environnementale et sociétale mesurable par rapport à des indicateurs clés de performance (KPI) spécifiques.

Nos stratégies durables (ISR BIC et « Climate Engagement with Outcome ») poursuivent un objectif : créer des portefeuilles destinés aux clients qui souhaitent non seulement que leurs investissements génèrent un rendement financier, mais aussi qu'ils reflètent leurs valeurs. Pour y parvenir, nous évaluons à la fois la santé financière et la durabilité dans l'analyse des investissements et la construction des portefeuilles.

Les portefeuilles qui appliquent l'approche « Climate Engagement with Outcome » (CEWO) combinent des filtres d'exclusion et une démarche d'engagement avec les 10 plus gros émetteurs de carbone du portefeuille en valeur absolue, afin de les conseiller dans leur trajectoire de transition climatique. Des objectifs d'engagement par groupe de pairs sectoriels et des ambitions climatiques réalistes par secteur sont définis et surveillés au fil du temps.



Isabel Reuss
Director of SRI Research

Les portefeuilles appliquant l'approche ISR « Best-in-Class » cherchent à construire un portefeuille axé sur des profils performants au regard des critères ESG, à l'aide de critères minimum d'exclusion et d'un filtrage positif. Les facteurs ESG significatifs et non significatifs sur le plan financier sont tous pris en compte dans l'analyse.

L'approche CEWO se destine-t-elle à remplacer l'ESG intégré ? Comment se situent ces deux approches de la durabilité l'une par rapport à l'autre ?

ESGI est une approche non contraignante, qui incorpore les considérations de risque ESG significatives dans notre processus d'investissement.

CEWO combine des filtres d'exclusion basés sur la durabilité et une démarche d'engagement avec les 10 plus gros émetteurs de carbone du portefeuille en valeur absolue, afin de les conseiller dans leur trajectoire de transition climatique.

CEWO met à profit notre approche robuste de l'engagement et représente une version plus pointue des méthodes proactives d'AllianzGI, en se concentrant sur les principaux facteurs environnementaux en lien avec le changement climatique. C'est pourquoi CEWO incarne une approche distincte de la durabilité, pouvant être appliquée dans le portefeuille sans ESGI, ou en complément de l'ESGI. Les portefeuilles ESGI employant une approche CEWO continueront d'appliquer simultanément le processus ESGI.

L'approche CEWO cible les aspects E, S et G liés au changement climatique. Les meilleures pratiques et les objectifs en la matière diffèrent selon les secteurs et les sous-secteurs. Quelques exemples :

Environnement :

- Objectifs de réduction des émissions de carbone
- Émissions de gaz à effet de serre
- Biodiversité
- Eau
- Déchets
- Innovation des processus/produits

Social :

- Impact social des plans de restructuration
- Implication de la chaîne d'approvisionnement
- Programmes de reconversion
- Impact sur les populations locales

Gouvernance :

- Responsabilité du conseil d'administration en matière de changement climatique
- Expertise du conseil d'administration en matière de changement climatique
- Rémunération indexée sur des critères liés au changement climatique/à la durabilité

Le choix de l'approche ISR « Best-in-Class » ou CEWO dans les fonds obéit-il à une logique particulière ? Quels sont les critères de qualification des fonds pour la conversion à CEWO en mars 2021 ? Y aura-t-il d'autres conversions de fonds à l'avenir ?

Ces deux approches répondent à des besoins différents de la part des clients. Notre gamme ISR « Best-in-Class » (ISR

BIC) contient déjà un vaste choix de fonds. ISR BIC convient bien aux clients qui souhaitent investir dans des entreprises déjà engagées en faveur de l'ESG.

L'approche CEWO est totalement distincte, car elle répond à la demande croissante de nos clients pour des produits qui accompagnent les entreprises dans la transition vers une économie moins polluante, en stimulant l'innovation et en fixant des objectifs fondés sur la science afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'élaboration d'une offre de produits financiers durables est une priorité stratégique pour AllianzGI. En choisissant des fonds afin de les convertir, nous voulons proposer des choix à nos clients parmi les actions, les obligations et les solutions multi asset. Dans l'optique d'étendre notre gamme d'investissements durables, nous avons inclus à cette démarche plusieurs stratégies ou fonds phares qui font actuellement l'objet d'une demande soutenue de la part de nos clients. C'est pourquoi nous nous apprêtons à convertir 74 stratégies (soit environ 70 milliards d'euros d'actifs sous gestion) en fonds durables, ce qui portera à près de 250 milliards d'euros notre encours total de gestion dans les offres ESGI, durables, alignées sur les ODD et d'impact.

Les approches ISR « Best-in-class » et CEWO répondent à des besoins et des enjeux de nature distincte. Un ensemble clair de critères minimum d'exclusion basés sur la durabilité sera appliqué aux deux approches.

Pourquoi cette priorité donnée au thème du climat ? Prévoyez-vous de dialoguer avec les entreprises à propos d'autres thèmes liés à l'investissement durable ?

Le changement climatique fait partie des problèmes les plus urgents à traiter pour l'humanité et le monde dans lequel nous vivons.

Le changement climatique affecte non seulement l'environnement, mais aussi les deux autres dimensions de l'ESG, à savoir les volets « social » et de « gouvernance », de telle sorte que toute action d'engagement liée au climat se doit d'inclure ces aspects. C'est pourquoi nous estimons que l'accent mis sur le thème du climat est hautement pertinent pour un grand nombre de nos clients, et s'inscrit totalement en phase avec une approche durable basée sur le dialogue.

Les 10 plus gros émetteurs de carbone en valeur absolue (émissions de scope 1 et 2 générées par l'entreprise et non pondérées par les actifs) seront déterminés une fois par an, au quatrième trimestre. Ce calcul a déjà été effectué une première fois en 2020 à l'aide de données de MSCI et des positions de chaque portefeuille.

Comment sont définies les émissions de scope 1, 2 et 3 ?

Scope 1 : Toutes les émissions de GES produites directement par des sources détenues ou contrôlées par l'entreprise. Par exemple : émissions des énergies fossiles brûlées dans les sites, émissions des véhicules possédés ou loués par l'entreprise.

Scope 2 : Émissions de GES indirectes générées par la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur

achetées, et des pertes de transmission et de distribution (T&D) liées à l'achat de certains services aux collectivités.

Scope 3 : Autres émissions indirectes émanant de sources n'étant pas détenues ni contrôlées par l'entreprise. Exemples d'activités de Scope 3 : extraction et production de matériaux achetés, transport d'énergies achetées et utilisation de produits et services vendus. Dans la mesure où les émissions de Scope 3 proviennent de sources n'étant pas détenues ni contrôlées par l'entreprise et que les délimitations permettant de mesurer ces émissions sont parfois floues, elles ne sont pas toujours calculées ni communiquées par les entreprises.

Quelle part représentent généralement les 10 plus gros émetteurs de carbone en valeur absolue dans un portefeuille ?

Notre analyse révèle que le fait de cibler les 10 plus gros émetteurs de carbone en valeur absolue permet généralement d'isoler la majeure partie des émissions du portefeuille (entre 50% et 80%). C'est pour les actions, mais aussi pour les obligations et les solutions multi asset.

Des différences existent entre des fonds ne visant pas les mêmes secteurs, sous-secteurs ou styles : par exemple, les volumes de carbone des 10 plus gros émetteurs en valeur absolue seront plus élevés pour un portefeuille contenant beaucoup d'actions du secteur de l'énergie que pour un fonds de croissance, qui privilégie davantage les valeurs technologiques.

Nous avons passé en revue tous les fonds à convertir au regard du critère des 10 plus gros émetteurs de carbone en valeur absolue, afin de nous assurer d'en cibler le plus grand nombre. Même pour des fonds obligataires très diversifiés et comportant de nombreuses positions, nous sommes en mesure d'isoler 50% à 80% des émetteurs de carbone en sélectionnant les 10 entreprises générant le plus d'émissions en valeur absolue.

Comment sont identifiées les problématiques pour l'activité d'engagement ?

Notre équipe de recherche sur la durabilité se consacre en ce moment à une analyse sectorielle, qui vise à identifier les meilleures pratiques et les problématiques clés dans chaque secteur. Il est important de distinguer les problématiques par secteur, car d'énormes différences peuvent exister entre les activités liées à la finance et les services aux collectivités, par exemple. Une fois que les données ont permis d'identifier des problématiques quantitatives, les enjeux peuvent être considérés sous un angle plus qualitatif, afin de veiller à ce que les questions les plus importantes soient abordées dans le cadre de l'engagement.

L'agenda de l'action d'engagement est déterminé en conséquence. Un comité dédié sera mis sur pied pour définir des objectifs à l'action d'engagement, en collaboration avec les équipes d'investissement.

Comment est menée à bien l'action d'engagement, et quel sera le niveau de transparence fourni ?

Un courrier sera adressé aux entreprises visées pour confirmer les informations accessibles au public, présenter les grandes problématiques identifiées et demander à ce que des actions soient conduites en lien avec nous, dans un calendrier précis.

Les problématiques liées à l'environnement peuvent être longues à traiter. Par conséquent, les progrès de l'action d'engagement sont évalués une fois par an. La forme du reporting dépendra des sujets et des secteurs.

Si l'émetteur ne répond pas à nos demandes d'engagement ou qu'il ne déploie pas d'efforts pour améliorer sa trajectoire climatique, un désinvestissement sera envisagé dans le processus d'escalade jusqu'au comité dédié, qui n'a pas encore été créé.

Pour nous aider à mieux comprendre le processus sous-jacent à l'approche CEWO, pouvez-vous en résumer les différentes étapes ? Dans quel calendrier s'inscrit-il ?

Les étapes suivies dans le cadre du processus CEWO sont les suivantes :

- Identification des 10 plus gros émetteurs de carbone par fonds (T4 2020)
- Définition des objectifs d'engagement (avril 2021)
- Prise de contact avec les entreprises et présentation des thématiques d'engagement (avril 2021)
- Définition d'indicateurs mesurables et du reporting (T2 2021)
- Suivi continu des entreprises afin de vérifier qu'elles demeurent sur leur trajectoire climatique et qu'elles nous informent des avancées des actions d'engagement
- Évaluation annuelle des résultats des actions d'engagement, donnant lieu au déclenchement du processus d'escalade en cas de performance insuffisante par rapport aux objectifs (T3/T4 2021)
- Premier reporting annuel des actions d'engagement (T4 2021)

Quel est le reporting prévu pour l'approche CEWO ?

Les actions d'engagement avec les entreprises sélectionnées commenceront en 2021 et seront développées au fil du temps. Notre reporting client contiendra des informations détaillées sur le processus d'engagement. Le niveau de détail et la transparence sur les principaux indicateurs mesurables seront alignés avec les exigences des autorités de réglementation en matière de reporting de fonds durables.

AllianzGI prévoit une communication spécifique sur une sélection de KPI et les progrès mesurables des portefeuilles au fil du temps. Des informations seront également fournies pour expliquer les changements dictés par le processus d'engagement au sein des portefeuilles.

Un reporting détaillé, incluant des commentaires sur l'évolution des objectifs dans le temps, devrait être communiqué d'ici fin 2021.

Quel est l'impact de l'approche CEWO sur les processus d'investissement et les portefeuilles sous-jacents ? Quel est l'impact prévu sur les portefeuilles ?

Dans l'immédiat, il n'y aura pas d'impact visible sur l'univers d'investissement, en-dehors de l'application de critères minimum d'exclusion. Toutefois, ces derniers devraient avoir des effets négligeables, sans grand impact dans la plupart des cas, car les niveaux de qualité en termes d'ESG et de durabilité avaient déjà été rehaussés dans les portefeuilles avant l'application de CEWO.

Faute de résultats pendant une certaine période, les entreprises visées par nos actions d'engagement seront signalées dans un processus d'escalade (pouvant aller jusqu'au désinvestissement). Les décisions prises dans le cadre de ce processus seront adoptées par le comité dédié qui sera bientôt créé. À l'arrivée, l'application de CEWO contribuera à affiner l'univers d'investissement, mais à l'issue d'un très long processus. D'après notre expérience de l'engagement, nous pensons que les entreprises sont souvent ouvertes au dialogue et que la plupart d'entre elles partagent nos points de vue. Le plus probable (et préférable) est donc que la stratégie d'engagement climat aboutisse à des avancées dans les efforts et les mesures en lien avec la transition climatique, et le plus probable (et préférable) est donc que la stratégie d'engagement climat aboutisse à des avancées dans les efforts et les mesures en lien avec la transition climatique, et le désinvestissement devrait plutôt faire figure d'exception.

Disposez-vous d'un horizon de temps pour la détention des titres dans les portefeuilles ?

Les 10 plus gros émetteurs de carbone en valeur absolue (émissions de scope 1 et 2 générées par l'entreprise et non pondérées par les actifs) seront déterminés une fois par an, au quatrième trimestre. Toutefois, les gérants ne sont pas obligés de détenir des positions sur ces entreprises pendant la durée de l'engagement.

S'agissant des approches ISR « Best-in-Class » et CEWO, de nombreuses questions se posent à l'égard de la liste d'exclusion. Quel sera le degré de détail des informations fournies à propos du périmètre et du contenu de cette liste ?

Les noms figurant sur la liste d'exclusion ne sont pas communiqués au public. Toutefois, deux sites Internet contiennent une description des critères d'exclusion employés par AllianzGI : l'un pour les produits financiers ISR « Best-in-Class », et l'autre consacré à la politique d'exclusion des investissements durables (y compris de l'approche CEWO) et alignés avec les ODD. Ces informations peuvent être partagées avec les clients et sont accessibles par les liens ci-dessous :

- Exclusions ISR « Best-in-Class » : <https://regulatory.allianzgi.com/ESG/SRI-exclusions>
- Exclusions des investissements durables (y compris CEWO) : https://regulatory.allianzgi.com/ESG/Exclusion_Specific_Sustainable

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : fr.allianzgi.com

Allianz 
Global Investors

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation express d'Allianz Global Investors GmbH.